DE QUELLE MANIÈRE SOMMES-NOUS COINCÉS?

Le profilage est un problème persistant, qui, en parler. Et quand il y a une volonté d'en parler,

DANS CETTE SECTION

- 24 LE SILENCE ENTOURANT LE PROFILAGE
- 24 LE DÉNI DU PROFILAGE
- LA DIFFICULTÉ D'UN DIALOGUE
- DES VALEURS CONTRADICTOIRES
- 26 LES DÉFIS PRATIQUES
- 27 LE RÔLE DE LA NATURE HUMAINE

LE SILENCE ENTOURANT LE PROFILAGE

Bien qu'on ait reconnu l'existence de profilage dans de nombreux contextes, il y a toujours une certaine réticence à utiliser ce terme pour parler des incidents de discrimination par des représentants de l'État aux premières lignes. Le militant Will Prosper explique que le terme est escamoté dans la recherche et les rapports [1]. L'incapacité à nommer les choses et à utiliser les termes appropriés pour décrire un phénomène fait obstacle à sa résolution. Cela contribue à l'impasse.

LE DÉNI DU PROFILAGE

Si le silence est une réaction courante aux incidents de profilage, une autre réaction est plus explicite : le déni. Le déni de profilage suppose d'affirmer que le profilage n'existe pas en tant que tel ou que s'il existe, les accusations de profilage sont exagérées par rapport à la véritable prévalence du phénomène. Une autre version de cet argument veut que le profilage ne soit pas assez répandu pour justifier une réponse systémique, mais qu'il s'agisse plutôt de « quelques mauvais éléments » parmi les travailleurs de l'État aux premières lignes. Selon une autre façon de penser qui est particulièrement manifeste dans les conversations sur les médias sociaux, le profilage n'existerait pas et les cibles du profilage ne feraient que se percevoir comme victimes. Dans ses versions les plus polies, cet argument décrit les cibles du profilage comme interprétant à tort les intentions de l'auteur de ces actes. Dans ses versions les plus brutales, il accuse les cibles de se poser en victimes de façon consciente et active afin d'accuser faussement les travailleurs de première ligne.

- « Le terme "profilage racial" commence à être utilisé comme la maladie mentale dans les procès pour meurtre [...] C'est une excuse pour ne pas aller en prison ou pour s'enrichir en engageant une poursuite contre la police. »
- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux



- « Le racisme systémique est simplement un moyen pour les minorités de se reprocher leurs écarts de conduite. »
- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux

LA DIFFICULTÉ DU DIALOGUE

C'est un fait que de nombreuses personnes, dont des militants, des membres de la communauté, des travailleurs sociaux et des policiers, ont déployé des efforts considérables pour parler du profilage, engager un dialogue et chercher des solutions et des réparations. Cependant, ces conversations sont tout sauf faciles. Les gens ont besoin d'occasions et d'un espace pour engager cette discussion, ce qui est difficile à orchestrer. Pour certains membres de la communauté, le traumatisme, la colère et le ressentiment peuvent être des barrières à un dialogue avec la communauté policière. Pour les travailleurs de première ligne, il peut y avoir des limites liées à l'empathie et au contexte. Ce type de conversations nécessite un langage approprié, ce qui peut faire défaut à l'ensemble des parties concernées.

LES DÉFIS PRATIQUES



- « Pour réussir, vous devez avoir des preuves tangibles qu'il y a eu profilage racial [...] À moins de vidéos complètes montrant l'événement du début à la fin, ce sera votre parole contre celle de la police. »
- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux

L'impasse touchant le profilage comporte aussi une dimension pratique. Celle-ci est liée à la difficulté pratique de détecter et de classifier le profilage de façon fiable. En l'absence d'un mécanisme efficace, il y a un risque que des actions policières judicieuses soient faussement classifiées comme relevant du profilage (erreur de première espèce) ou que des cas de profilage ne soient pas correctement détectés (erreur de deuxième espèce). En plus d'être fiable, un tel mécanisme doit être pratique afin de pouvoir être mis en œuvre quotidiennement. Par exemple, non seulement un processus exagérément lourd pour cerner et classifier les cas de profilage est non viable, mais il pourrait même compromettre les efforts déployés pour cerner le profilage. Il est rare de trouver un système fiable et viable qui soit acceptable pour tout le monde.

DES VALEURS CONTRADICTOIRES

L'impasse est aussi attribuable au fait que deux ou plusieurs points de vue qui sont indépendamment valides deviennent contradictoires lorsqu'ils sont appliqués dans le même contexte. La loi 21 au Québec en est un bon exemple. Elle interdit aux travailleurs de l'État aux premières lignes (comme la police, les juges et les enseignants) de porter des symboles religieux au travail. Une telle loi est considérée comme discriminatoire à l'égard des employés de certaines religions, typiquement les femmes musulmanes, les juifs et les hommes sikhs, parce qu'elle restreint leurs perspectives d'emploi ou les force à transiger sur leurs croyances religieuses.

Les partisans de la loi, dont certains partis politiques et de nombreux membres de la population québécoise, maintiennent que cette loi n'est pas raciale ni discriminatoire, mais simplement un engagement à maintenir la séparation entre l'État et la religion. Compte tenu de l'histoire du Québec et de l'importance de sa Révolution tranquille, l'empressement à maintenir cette distinction est valide et compréhensible.

Il n'en demeure pas moins que cet engagement à l'égard d'un idéal laïque a des répercussions négatives sur certaines communautés plus que d'autres. Il privilégie les religions qui n'exigent pas le port de symboles religieux visibles. Cela donne lieu à des débats visant à déterminer si porter un symbole religieux revient à compromettre les valeurs laïques et, le cas échéant, de quelles façons. Une impasse qui est en partie causée par des valeurs et des priorités contradictoires est plus difficile à résoudre puisque les systèmes de valeurs sont plus profonds que les convictions rationnelles et les arguments logiques.

« La loi 21 au Québec vise à exclure la religion de la fonction publique et il s'agit d'un objectif de laïcité (et de la Révolution tranquille). Ce n'est pas un enjeu racial ni de la discrimination. »

- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux



« La loi 21 privilégie les religions qui ne nécessitent pas le port d'un symbole religieux visible, alors elle est discriminatoire. »

- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux

LE RÔLE DE LA NATURE HUMAINE

La nature humaine est le dernier aspect, et peut-être le plus problématique, de l'impasse relative au profilage. L'opinion publique offre de nombreuses mentions du profilage comme allant dans les deux sens. Ce ne sont pas que les travailleurs de l'État aux premières lignes qui pratiquent le profilage à l'égard des minorités et des populations désavantagées. Ces communautés posent elles aussi des jugements discriminatoires à l'égard des travailleurs de l'État. D'un point de vue systémique, on peut analyser cette observation sous le rapport du pouvoir et de l'oppression : un groupe désavantagé qui pose des jugements et prend des mesures discriminatoires contre l'oppresseur a des répercussions beaucoup moins graves que le contraire.



- « Le profilage va dans les deux sens. Des groupes de gens se soumettent les uns les autres au profilage. »
- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux
- « La stigmatisation de « l'autre » et le racisme sont dans la nature humaine. Nous ne pouvons pas en faire abstraction. »
- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux
- « Pourquoi la police est-elle si raciste? Parce qu'elle est composée d'humains et que les humains sont racistes. »
- Un utilisateur anonyme sur les médias sociaux

Toutefois, sur le plan personnel, lorsque les gens sont peu portés à adopter une perspective systémique, il est facile pour un agent de police ou un travailleur de l'État de première ligne de se sentir lésé lorsque la communauté pose de tels jugements contre lui. Cela entraîne un cycle continu de stéréotypes et de méfiance.

Selon certains arguments, l'altérisation est inhérente à la façon dont les humains pensent et fonctionnent, et c'est une notion dont on ne peut pas nier l'importance. On peut l'interpréter comme un engagement envers sa communauté, sa race, sa langue ou son groupe, qui l'emporte sur les gens qui n'en font pas partie. Il est peut-être plus facile de mettre l'accent sur les identités plutôt que sur les problèmes. Pour être inclusif et passer outre à l'altérisation, il faut prendre un engagement conscient en ce sens.

Enfin, il y a le problème bien documenté des biais implicites. Les études psychologiques ont montré à maintes reprises que tous les humains ont des préjugés dont ils ne sont pas conscients, y compris contre des races, des groupes, des communautés et même des types corporels en particulier. Cet aspect inhérent à l'humain pourrait expliquer dans une certaine mesure pourquoi il est si difficile pour les gens de reconnaître qu'ils pratiquent peut-être le profilage : ils croient sincèrement qu'ils ne le font pas! La recherche ne montre pas clairement si le fait de rendre les gens conscients de ces biais implicites a des effets à long terme sur leurs actes. Cela mène à une impasse. Si la nature humaine est imparfaite, et si l'altérisation et les préjugés implicites sont inhérents à notre existence, comment faire pour progresser?